

CONSIGNES A RESPECTER LORS D'UN EXERCICE DE CONFINEMENT

Les exercices de confinement ont pour but d'habituer les élèves à se regrouper dans des lieux communs suite à une alerte (sonnerie spécifique, distincte de celle de l'alerte incendie) et éclairent les adultes sur la marche à suivre en cas de risque. Ils sont proposés régulièrement par les enseignants et seront répétés avec les intervenants des APS dans les écoles maternelle et élémentaire de la ville mais aussi au collège puisque des groupes d'élèves y sont accueillis.

Tempête, émanation de nuage toxique et intrusion de personnes dans les locaux scolaires sont des risques qui concernent notre commune. Ceux-ci font l'objet d'une attention particulière de la Préfecture, de l'Education Nationale et de la Mairie.

Le **Plan Particulier de Mise en Sûreté** établi par chaque chef d'établissement et validé par l'Education Nationale précise les modalités à suivre en cas d'alerte.

Quels sont les bons réflexes ?

Des consignes de sécurité et des conseils précis élaborés par les services de l'Etat doivent être suivis. Au début de l'alerte, il y a une sonnerie avec un son spécifique, différent de celui de l'alerte incendie.

Que faut-il faire ? Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche.

1°) Chaque intervenant doit se munir de sa liste d'appel avec les coordonnées des enfants (registre disponible dans chaque école), vérifie son effectif et se rend dans les meilleurs délais et dans le calme dans le lieu de confinement :

- A l'école élémentaire : les groupes descendent dans chaque bâtiment sous le préau ou dans la BCD, (Si un groupe est au gymnase, il se replie au restaurant scolaire).

- A l'école maternelle : l'alerte est donnée par des coups de sifflets. (Idem en fin d'exercice) Chaque groupe se rend dans les classes. Ceux qui se trouvent à l'étage descendent au rez de chaussée. Si un groupe se trouve dans la salle de motricité, il y reste.

Matériel disponible : un carton rouge se trouve dans chaque lieu : les bâtiments de la cour ainsi que la salle d'évolution.

Contenu : du scotch large, des bouteilles d'eau minérale (Surtout, ne pas boire de l'eau du robinet), des biscuits, une radio et piles. Un sifflet est pendu à côté de chaque téléphone.

- Au collège : les groupes accueillis resteront dans la salle d'arts plastiques. Madame la Principale devra être en possession des listes des groupes d'élèves. (Répartition par groupe pour les deux écoles, ainsi que les coordonnées des élèves).

2°) Faire asseoir les enfants et les rassurer : pas de panique, leur expliquer que cet exercice est nécessaire et a pour but de prendre de bonnes habitudes. Si les enfants vous interpellent, répondre à leurs questions.

S'assurer que le matériel adéquat est disponible dans chaque lieu : bouteilles d'eau, biscuits, radio, scotch large...

Cet exercice devra durer quelques minutes (entre 1 et 3 minutes). La sonnerie retentit pour signaler la fin de l'exercice. A ce moment-là, les personnes peuvent sortir du lieu de confinement. Chaque adulte recompte son effectif.

On pourra alors se regrouper dans la cour de l'école et faire part de ses remarques éventuelles pour améliorer le dispositif.

En cas d'alerte réelle :

Il faut se tenir informé et respecter les consignes des autorités : celles-ci peuvent être diffusées par téléphone, par des véhicules d'alerte, par la radio (France Inter, France Info), par des sites internet. Occuper les enfants par des jeux calmes.

Consignes pour les parents :

Ne pas aller chercher ses enfants à l'école, rester à l'abri : les enfants sont mis en sécurité par des adultes responsables qui connaissent les consignes.

En vous déplaçant, vous mettriez votre vie en danger et gêneriez les secours.

S'abstenir de passer des appels téléphoniques : les réseaux téléphoniques doivent rester disponibles pour les services de secours.